



## Capzanine obtient l'agrément AIFM de l'Autorité des Marchés Financiers

Capzanine a obtenu le 20 mai 2014, l'agrément AIFM (Alternative Investment Fund Manager) de l'Autorité des Marchés Financiers. Cet agrément permet de répondre aux exigences croissantes des investisseurs européens en matière de sécurité, de transparence et de maîtrise des risques.

Capzanine s'engage à se conformer à cette nouvelle réglementation européenne dédiée aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs, qui vise à harmoniser et réguler le cadre juridique de la gestion d'actifs tout en renforçant la protection des investisseurs.

Pour Capzanine, l'obtention de ce label valide son ambition de renforcer les bonnes pratiques déjà mises en place dans l'évaluation, le contrôle des risques, le suivi des procédures et le reporting et cela dans l'intérêt des investisseurs institutionnels et privés.

### À PROPOS DE CAPZANINE ...

Créé en 2004, Capzanine est un Fonds d'investissement indépendant pionnier de l'investissement mixte « capital et mezzanine », qui accompagne les entreprises dans leurs projets de croissance et leur apporte son savoir-faire financier et industriel pour conduire avec succès des phases de transmission ou de développement. Capzanine investit, selon les cas, en qualité d'actionnaire majoritaire, minoritaire et/ou de mezzaneur dans des entreprises non cotées sur les segments small et mid caps, valorisées entre 20 et 300 M€. Basé à Paris et dirigé par ses associés, Capzanine dispose aujourd'hui de 920 M€ d'actifs sous gestion. Parmi ses investissements : Opteven, Neoxam, ECS Group, Dodie, Nerim, Promovacances, Datawords, Cérélia, Groupe Bertrand, la Toulousaine-Profalux...

PLUS D'INFORMATION... [www.capzanine.com](http://www.capzanine.com)

